

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION		
Installer et superviser en sécurité des opérations de pompage sur site industriel (chef de bord pompage)		
Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié :		
<p>Cette certification concerne la mise en sécurité de travaux de pompage sur site industriel. Les opérations de pompage concernées sont celles de matières liquides, solides, pâteuses et pulvérulentes. Elles se composent du chargement, du transport et du déchargement de ces matières. Elles s'appliquent également à des transferts entre deux capacités de ces produits.</p> <p>Au regard de leur dangerosité, l'objectif principal de la certification est de développer les compétences de sécurité du public cible, pour les activités qui lui incombent, lors de la réalisation de ces opérations. Le public concerné est celui des chefs de bord des entreprises intervenantes (sous-traitantes).</p> <p>Le rôle des chefs de bord est d'installer les chantiers d'opérations de pompage, et de superviser ces opérations, en application du mode opératoire élaboré par un technicien expert et selon le cahier des charges établi par le coordinateur travaux de l'entreprise utilisatrice.</p> <p>Les métiers concernés sont ceux de chefs d'équipe, managers d'équipe, chefs de pompe, chauffeurs, chauffeurs-opérateurs en pompage, au sein d'entreprises de nettoyage industriel.</p>		
RÉFÉRENTIELS		
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITÉ(S)	CRITÈRES
	Les évaluations se déroulent selon deux phases, pour lesquelles le jury d'évaluation est composé d'un examinateur et d'un contrôleur.	Les critères d'évaluation sont établis en application des préconisations S3C « pompage sur site industriel » et de la recommandation CNAM R502 « Pompage de déchets à l'aide de combinés hydrocureurs ».

<p>C1 : Expliciter aux opérateurs concernés les risques et les mesures de prévention spécifiques à une intervention de pompage (plan de prévention, mode opératoire, autorisation de travail sur le site), en s'assurant de leur bonne compréhension, afin de recueillir leur engagement d'application des instructions.</p>	<p><u>1/ Épreuve écrite individuelle de contrôle de connaissances</u> (théorie). La réussite de l'épreuve théorique conditionne l'accès à l'épreuve pratique.</p> <p><u>2/ Cas pratique</u></p> <p>Le candidat réalise l'étude d'un cas basé sur un chantier d'opérations de pompage ou dépotage reprenant des données réelles, comprenant un mode opératoire, et des schémas de représentation du chantier et des équipements et matériels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les documents opérationnels et leur contenu sont utilisés dans la mise en place du chantier : analyse de risques, plan de prévention, autorisation de travail, mode opératoire, - La répartition des tâches proposée est conforme aux responsabilités de chacun (opérateur, surveillant et chef de bord), - Les informations contenues dans les documents opérationnels sont exploitées de façon exhaustive et transmises aux opérateurs, - Les risques que l'on cherche à prévenir sont clairement explicités lors de chacune des instructions données, - Le candidat s'exprime de façon claire.
<p>C2 : Positionner un camion et son matériel de pompage et/ou une pompe de transfert, en ayant vérifié préalablement l'itinéraire entre le point d'entrée sur site et la zone de travail, et en tenant compte de l'environnement de la zone, afin de respecter les conditions de sécurité préalables.</p>	<p>Il dispose d'un temps de préparation limité, puis expose à l'examineur comment il procéderait, y compris par la représentation de ses actions sur les schémas qui lui sont proposés (C2, C3 C5 et C6).</p> <p>L'examineur guide le candidat par un questionnaire préétabli et commun à tous les candidats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les mesures de mise en sécurité de la zone de travail sont prévues avec exhaustivité, depuis l'accès au site jusqu'à la zone de chantier : prévention des risques liés à la coactivité, aux zonages ATEX (Atmosphères Explosives), à la circulation routière et au transport des matières dangereuses par route (ADR). - Les vérifications sécuritaires à réaliser (par exemple, position du véhicule selon le sens du vent et la sortie des événements) sont listées de façon exhaustive.
<p>C3 : Installer une opération de pompage et/ou de dépotage de différents produits en</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des risques en présence sont repérés parmi les risques chimiques,

<p>sécurité, en balisant et en signalant la zone d'intervention, ainsi que la zone de rejet des vapeurs, en installant la mise à la terre du groupe de pompage et la liaison équipotentielle entre le groupe et l'installation concernée, afin de prévenir les risques associés.</p>	<p>Le contrôleur vérifie que les épreuves se déroulent dans le respect du règlement des évaluations.</p>	<p>biologiques, les risques d'incendie et de création d'atmosphère explosive par formation de gaz, les vapeurs ou brouillards, les risques électriques et liés à l'électricité statique, les risques liés aux manutentions manuelles et mécaniques, les risques liés au bruit, aux chutes de plain-pied et heurts au point d'aspiration, au travail en espace confiné, liés à la coactivité,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les EPI supplémentaires, à utiliser par les opérateurs pour le pompage/dépotage de certains produits spécifiques sont préconisés, - Le(s) circuit(s) de fonctionnement du matériel de pompage sont identifiés correctement : la terminologie est adaptée, les fonctions des organes de sécurité sont précisées, - Le balisage est représenté par le candidat sur un schéma : le balisage proposé isole effectivement la totalité de la zone d'intervention et il est visible de tous côtés, - La zone de rejet des vapeurs est signalée par un balisage adapté : correspondant effectivement à l'étendue de cette zone, et les conditions de l'environnement sont prises en compte, - Le caractère obligatoire de la mise à la terre du groupe de pompage et de la liaison équipotentielle est signalé par le candidat.
--	--	--

<p>C4 : Vérifier la compatibilité entre les produits à pomper (et à transporter), et la citerne, la pompe, la tuyauterie et les accessoires, dans le respect de la réglementation du transport des matières dangereuses par route, et des préconisations constructeur, afin de prévenir la détérioration de l'installation et d'éviter les accidents, les risques de nocivité pour soi et les autres, ainsi que les risques environnementaux.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les incompatibilités entre le matériel et le produit à pomper/dépoter sont détectées, - Une solution d'adaptation du matériel de pompage/dépotage est proposée : elle corrige effectivement le dysfonctionnement, - Les risques engendrés par l'inter-réaction des paramètres physico-chimiques de différents produits sont détectés (risques chimiques, biologiques, risques d'incendie et de création d'atmosphère explosive) et des solutions sont proposées, - La réglementation ADR (Transport de marchandises dangereuses par route) est respectée, - La terminologie opérationnelle de l'activité de pompage en milieu industriel est correctement utilisée, selon les usages du métier.
<p>C5 : Contrôler l'étanchéité d'une ligne de pompage et/ou de dépotage lors de son montage, ainsi que l'état de mise à disposition et de mise à l'atmosphère de l'installation concernée, afin de prévenir la détérioration de l'installation et d'éviter les accidents, les risques de nocivité pour soi et les autres, ainsi que les risques environnementaux.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le(s) circuit(s) de fonctionnement du matériel de pompage, et les organes sur lesquels les risques de fuite sont les plus courants sont identifiés, et la terminologie adaptée utilisée, - Les risques que l'on cherche à prévenir lors de chacune des mesures et chacun des contrôles effectués sont clairement explicités.
<p>C6 : Sélectionner une technique de pompage et/ou de dépotage de matières liquides, solides, pâteuses ou pulvérulentes, parmi les commandes d'un camion hydrocureur, selon le</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La technologie, le matériel, les outils et accessoires (différents types de pompe, modes de pompage/dépotage et principales applications, organes de sécurité d'un groupe de pompage, méthode de pompage/dépotage

<p>mode opératoire préconisé, afin de maîtriser le déroulement en sécurité de l'intervention.</p>		<p>adaptée à une situation précise et contextualisée) sont identifiés, et la terminologie adaptée utilisée,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat tient compte des données physico-chimiques dans ses décisions opérationnelles et notamment dans le choix de la méthode de pompage/dépotage, selon la situation précise et contextualisée décrite : - Le principe de fonctionnement de la pompe à vide d'un véhicule combiné hydrocureur ADR/ATEX est décrit de façon conforme,
<p>C7 : Contrôler tout au long d'une opération de pompage/dépotage les conditions de travail en sécurité du/des opérateur(s) et l'intégrité du matériel, en étant à l'écoute des alertes de l'opérateur ou du surveillant, pour décider le cas échéant de l'interruption immédiate du chantier, puis apporter les actions correctives nécessaires et reprendre l'intervention en sécurité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Des non-conformités survenant dans une situation pratique décrite et contextualisée (coactivité non prévue, changement des paramètres physico-chimiques du produit pompé, détérioration de l'installation, pollution, apparition de vapeurs ...) sont détectées, - Les actions correctives sont réalisées au moyen d'une prise de décision adaptée : organes de sécurité correspondants actionnés, arrêt temporaire, correction des non-conformités par exemple.

<p>C8 : Décider de l'arrêt total d'une opération de pompage/dépotage en cas de danger grave et imminent, pour pouvoir alerter sa hiérarchie, solliciter le cas échéant la modification du mode opératoire, et préserver ainsi le niveau de sécurité optimal.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les situations à risque, dans une situation pratique décrite et contextualisée sont détectées, - Les décisions adéquates sont préconisées : arrêt total, alerte des interlocuteurs appropriés, demande de modification du mode opératoire par exemple, - Les mesures d'urgence et de premiers secours à mettre en œuvre sont identifiées.
<p>C9 : Réaliser le nettoyage et la dépollution d'équipements de pompage, en tenant compte de la sécurité et de la protection de l'environnement, afin de prévenir tout risque d'incident ou d'accident post intervention, lié aux résidus de produits.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de nettoyage préconisées sont efficaces : elles permettent d'évacuer tous les résidus des matières pompées ou dépotées - Les mesures de sécurité lors des opérations de déconnexion, de démontage et de repli du matériel sont respectées : la nature et l'ordre d'enchaînement des actions est adapté.